

DOCUMENT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) - ANNÉE 2026

1^{ERE} PARTIE : LE CONTEXTE ECONOMIQUE

Les derniers indicateurs montrent une résistance prolongée de l'économie mondiale à ce que l'on peut appeler l'instabilité du monde.

La zone euro reste marquée par une certaine hétérogénéité des performances économiques, avec une Espagne toujours très dynamique alors que l'Allemagne demeure à la peine, notamment son industrie. Sur le plan conjoncturel, l'économie française paraît résister avec une amélioration du climat des affaires qui est plutôt de bon augure pour le début de l'année. De son côté le Royaume-Uni semble entrevoir une réduction de l'inflation qui s'est révélée beaucoup plus persistante qu'en zone euro.

La croissance en zone euro s'établirait à 1,2% en 2026 après 1,3% en 2025 et 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025.

L'inflation est restée en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE en 2025, à 2,1 % ; elle devrait fléchir en 2026 à 1,9 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

Au niveau national, les prévisionnistes anticipent une prévision de croissance de 1% en 2026. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par :

- la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,
- la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2025	2026
Insee (déc. 2025)	+0,9%	/
Banque de France (déc. 2025)	+0,9%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2025)	+0,7%	+0,9%
OCDE (déc. 2025)	+0,8%	+1,0%
FMI (oct. 2025)	+0,7%	+0,9%
Gouvernement (PLF 2026)	+0,7%	+1,0%

Prévisions annuelles Zone euro	2025	2026
BCE (déc. 2025)	+1,4%	+1,2%
Commission européenne (nov. 2025)	+1,3%	+1,6%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%	+1,2%
FMI (oct. 2025)	+1,2%	+1,1%

Prévisions d'inflation*

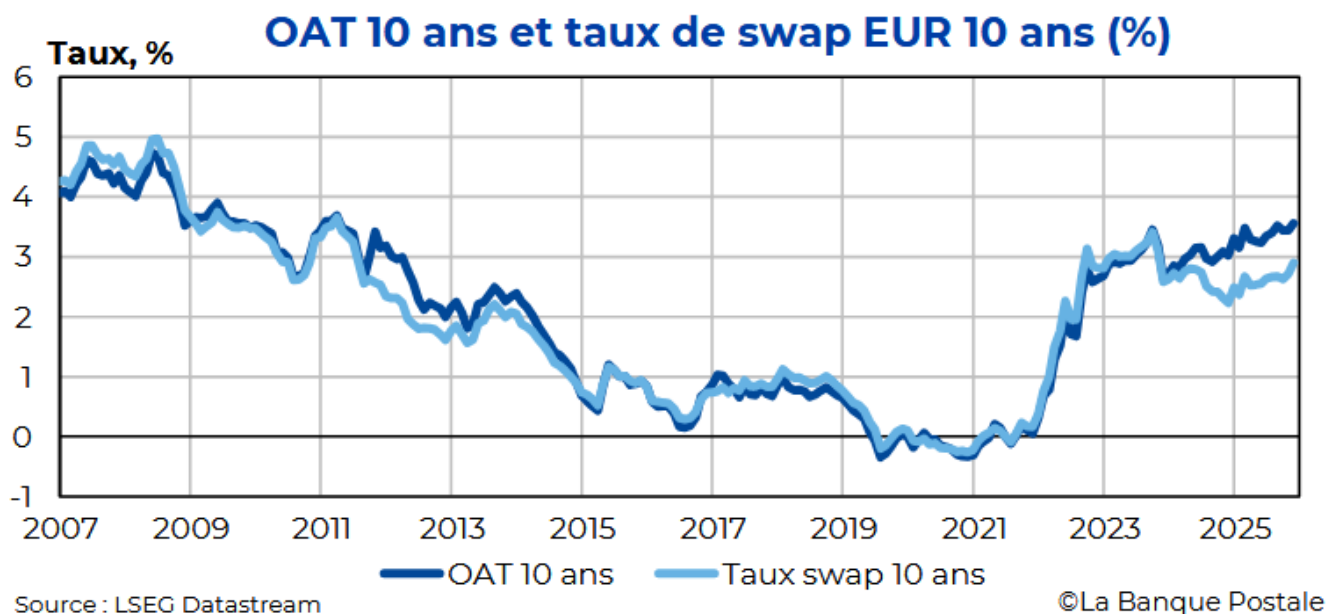
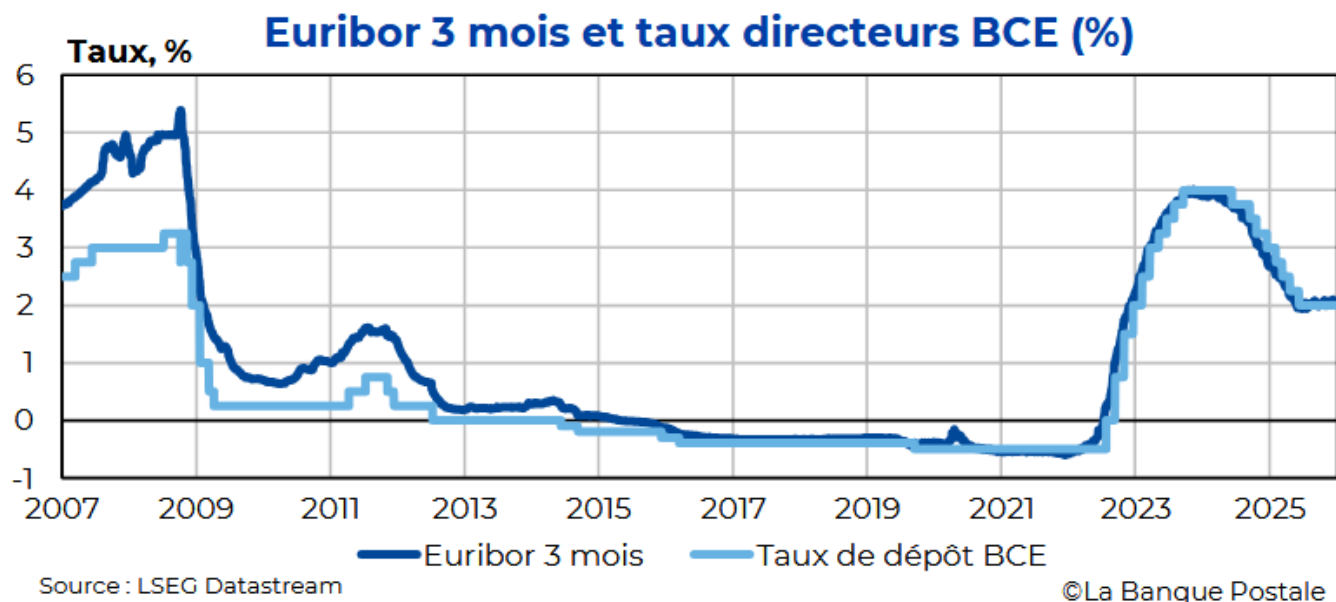
Prévisions annuelles France	2026
Insee (déc. 2025)	+1,5 % (sur un an en juin 2026)
Banque de France (déc. 2025) - IPCH	+1,3%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,3%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,5%
Gouvernement (PLF 2026)	+1,3%

Prévisions annuelles Zone euro	2026
BCE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,9%

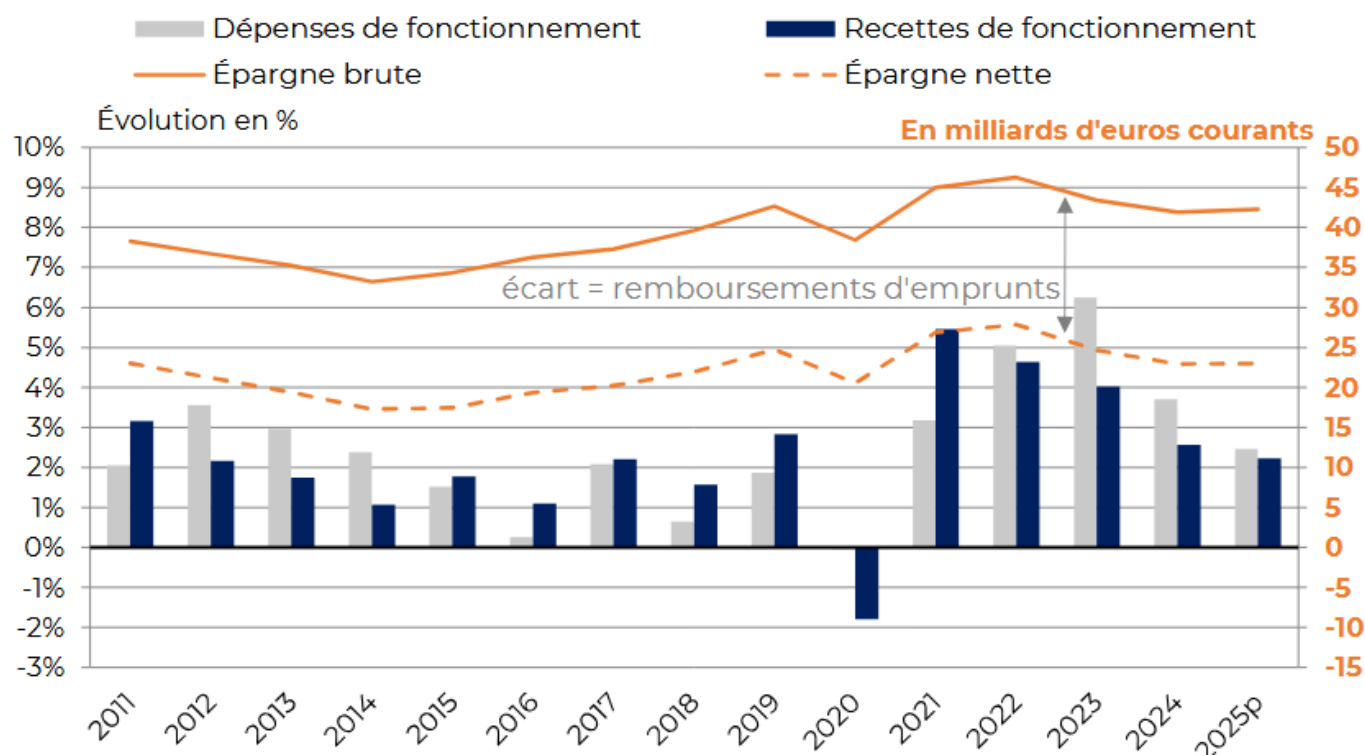
*Les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé, par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En France, en 2025 et selon les données provisoires publiées par l'[Insee](#) le 7 janvier 2026, les prix à la consommation (IPC) ont augmenté de **+0,9% en moyenne** (+0,9% pour l'[IPCH](#) également). L'inflation définitive pour l'année 2025 sera connue lors de la prochaine parution [Insee](#) (le 15/01/2026).

Taux d'intérêt : politique monétaire normalisée, taux longs sous pression

L'inflation en zone euro est globalement revenue à la cible de 2 % de la BCE. Cela a permis à la BCE de normaliser ses taux directeurs. Le taux de dépôt a ainsi diminué de 4,00 % en juin 2024 à 2,00 % en juin 2025, soit 8 baisses de 25 points de bases (pb) sur la période. La Présidente de la BCE a indiqué que la Banque Centrale arrivait au terme de son cycle d'assouplissement monétaire, le taux de dépôt étant proche de son niveau "neutre" pour l'économie. Les marchés n'anticipent donc pas d'évolution des taux directeurs courant 2026. Un ralentissement marqué de l'activité en 2026 pourrait inciter la BCE à positionner son taux directeur sous ce niveau, mais ce n'est pas ce qui est anticipé à ce stade.

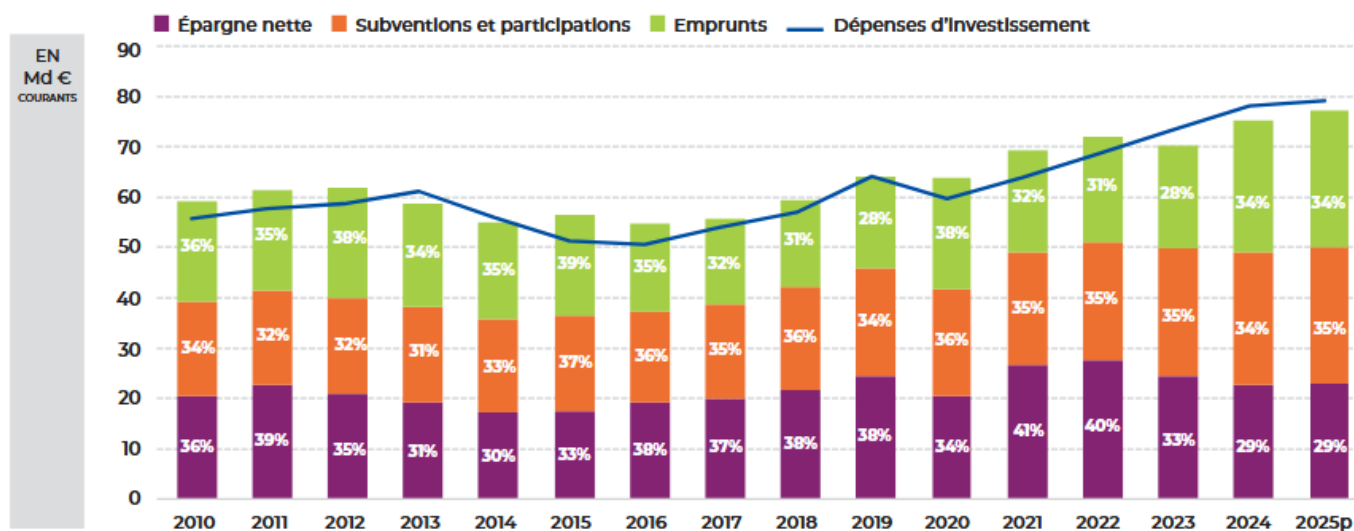


Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales



©La Banque Postale, **prévisions publiées le 23 septembre 2025**

Financement des investissements locaux © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFiP (budgets principaux et annexes), prévisions La Banque Postale.

En 2025, les recettes de fonctionnement (RRF) ralentiraient pour la quatrième année consécutive (+ 2,2 %) pour atteindre 283,7 milliards d'euros, après + 2,6 % en 2024. Cette croissance serait soutenue par les produits des services et par les recettes fiscales qui enregistrent des mouvements contraires. Les dotations et les participations augmenteraient peu.

Les dépenses de fonctionnement (241,4 milliards d'euros) s'inscriraient en hausse de 2,5 % après + 3,7 % en 2024.

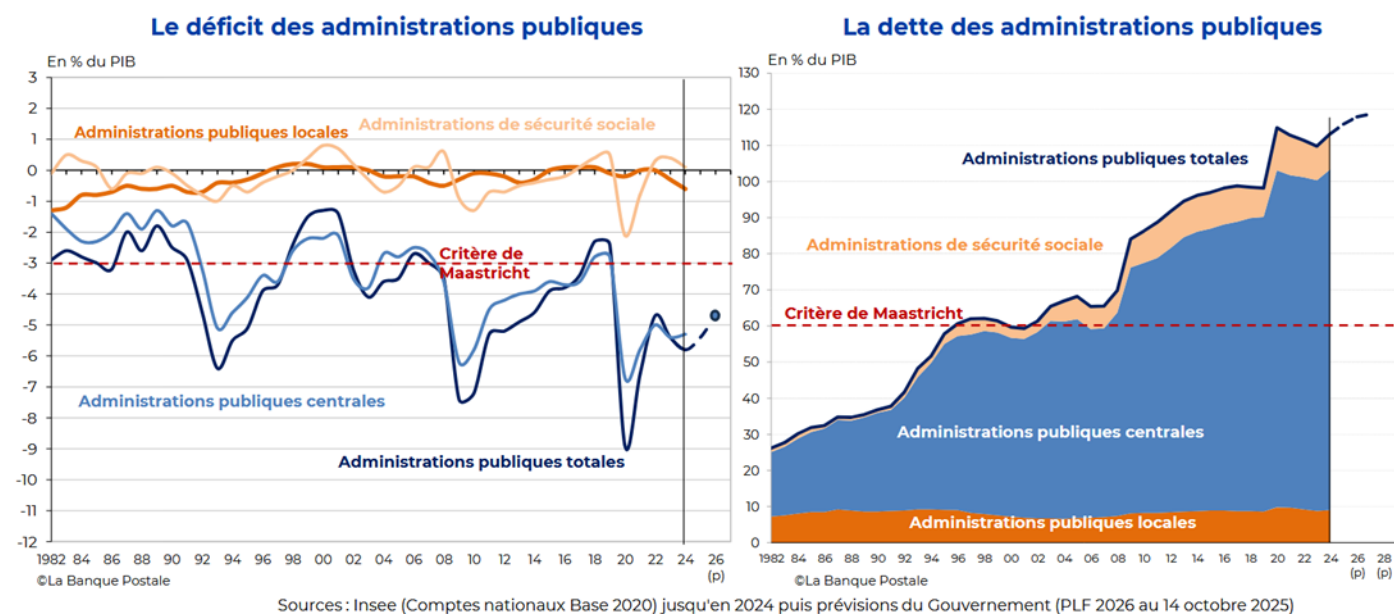
Après un effet de ciseaux marqué en 2024 (1,1 point d'écart), le différentiel de croissance entre les dépenses et les recettes courantes devrait nettement se réduire, les premières augmentant de 2,5 % et les secondes de 2,2 %. L'impact sur l'épargne brute des collectivités locales dans leur ensemble sera donc limité puisqu'elle devrait légèrement croître de 0,9 % pour atteindre 42,3 milliards d'euros.

Observé par niveau de collectivités, les tendances sont cependant différentes. Les départements, à la faveur de la croissance des DMTO, bénéficieraient d'une hausse de 14,4 %, mais le niveau demeurerait en deçà de celui de 2023. Les régions au contraire verraient leur épargne se replier de 7,5 % sous l'effet d'une fiscalité particulièrement atone. L'épargne du bloc communal se stabiliserait à 30 milliards d'euros, niveau proche des deux dernières années. L'épargne nette (23,0 milliards d'euros), obtenue en déduisant les remboursements d'emprunts (19,2 milliards d'euros), financerait 29 % des investissements hors dette, comme en 2024, soit un niveau bien inférieur à la moyenne des quatre premières années du mandat (37 %).

Les dépenses d'investissement hors dette dépasseraient en 2025 les 80 milliards d'euros avec une croissance de 1,2 % qui masque des disparités entre niveaux. Le bloc communal, conformément au cycle électoral, poursuivrait la hausse de ses investissements pour les achever avant le démarrage d'un nouveau mandat. La progression de 4,9 % en 2025 serait un peu plus contenue que celles analysées depuis 2021 dont le rythme moyen annuel est de 8,2 %.

En termes de politiques publiques prioritaires, l'analyse d'un échantillon de budgets primitifs pour 2025 montre que, pour le bloc communal, la priorité était donnée à l'enseignement ou encore à la culture, sport jeunesse.

Ces dépenses d'investissement seraient financées, en plus de l'épargne nette, à hauteur de 35 %, par des recettes d'investissement (hors dette) en progression de 3,6 % pour atteindre 28,0 milliards d'euros.



Projet de Loi de Finances 2026 : quelles conséquences pour les collectivités locales ?

Le Projet de loi de finances (PLF) pour 2026 impose un effort budgétaire significatif aux collectivités locales pour contribuer au redressement des finances publiques françaises, aligné sur les engagements européens.

Les collectivités doivent absorber un prélèvement estimé entre 4,6 milliards d'euros (chiffre gouvernemental) et plus de 8 milliards d'euros selon les associations d'élus, impactant environ 1,5% de leurs recettes consolidées.

Cet effort se traduit par une baisse réelle des ressources en euros constants, malgré une DGF affichée à 32,6 Md€ (incluant la fraction TVA des régions), due à l'inflation et à des minoration sur les dotations comme la DCRTP ou le FDPTP.

Le dispositif DILICO est reconduit à 2 Md€ pour lisser les recettes fiscales, contraignant les budgets de fonctionnement des EPCI.

Impact sur les dotations de l'Etat

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) stagne à périmètre constant (27,4 Md€), avec une hausse factice masquant une perte de pouvoir d'achat ; les DSUCS et DSR augmentent légèrement (+140 et +150 M€), au détriment des dotations forfaitaires.

Le gouvernement a finalement confirmé le maintien de certaines dépenses de fonctionnement (entretien bâtiments, voiries, informatique), dans l'assiette du FCTVA.

Les communes et EPCI "industriels" sont les plus touchés, avec une baisse potentielle de 20% des marges d'investissement, menaçant services publics, transition écologique et autonomie financière.

Les collectivités devront ajuster leurs stratégies budgétaires, face à un contrôle accru de l'État, bien que des mesures de simplification et transferts fiscaux (+3,8 Md€) atténuent partiellement l'impact.

Ces dispositions, adoptées dans un contexte chaotique, restent susceptibles de modifications post-parlementaires.

Quelles sont les baisses précises des dotations comme la DSIL et le Fonds vert ?

Le Projet de loi de finances (PLF) pour 2026 intègre des baisses précises sur les dotations d'investissement comme la DSIL et le Fonds vert, bien que les données détaillées pour 2026 soient en partie extrapolées des tendances 2025. Ces coupes visent à financer d'autres priorités comme la DGF et la péréquation.

La DSIL, la DETR et la DPV ne fusionneront pas dans un nouveau fonds d'investissement pour les territoires (FIT), comme l'avait imaginé l'exécutif à l'origine. La diminution de 200 millions d'euros de la DSIL prévue au PLF initial semble toutefois maintenue.

Le Fonds vert paie encore un lourd tribut au redressement des comptes publics puisque son budget passe de 1,15 milliard d'euros en 2025 à près de 840 millions en 2026. Une baisse certes moins forte que prévu, mais qui vient après avoir déjà été divisée par deux en 2025 (passant alors de 2,5 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliard d'euros).

3^{EME} PARTIE : LA SITUATION DE LA COMMUNE DE RILHAC-RANCON

Bilan financier 2019 - 2025

Depuis 2020, la dynamique naturelle des recettes de fonctionnement, combinée à la perception de ressources exceptionnelles et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, ont permis à la commune de recouvrer une situation financière saine et de dégager des marges de manœuvre en fonctionnement.

La commune présente un investissement peu dynamique sur la période qui s'explique par la priorisation du désendettement et de la reconstitution du fonds de roulement.

La commune est faiblement endettée au terme de l'exercice 2025 et dispose d'un levier d'endettement important pour financer les investissements futurs sous réserve de stabiliser les équilibres de la section de fonctionnement.

L'évolution des recettes de fonctionnement

Les contributions directes sont particulièrement dynamiques (+ 650 k€ entre 2021 et 2025) en raison de la forte croissance des bases de foncier bâti sur la commune. La commune perçoit une DSC en 2021, 2023, 2024 et 2025.

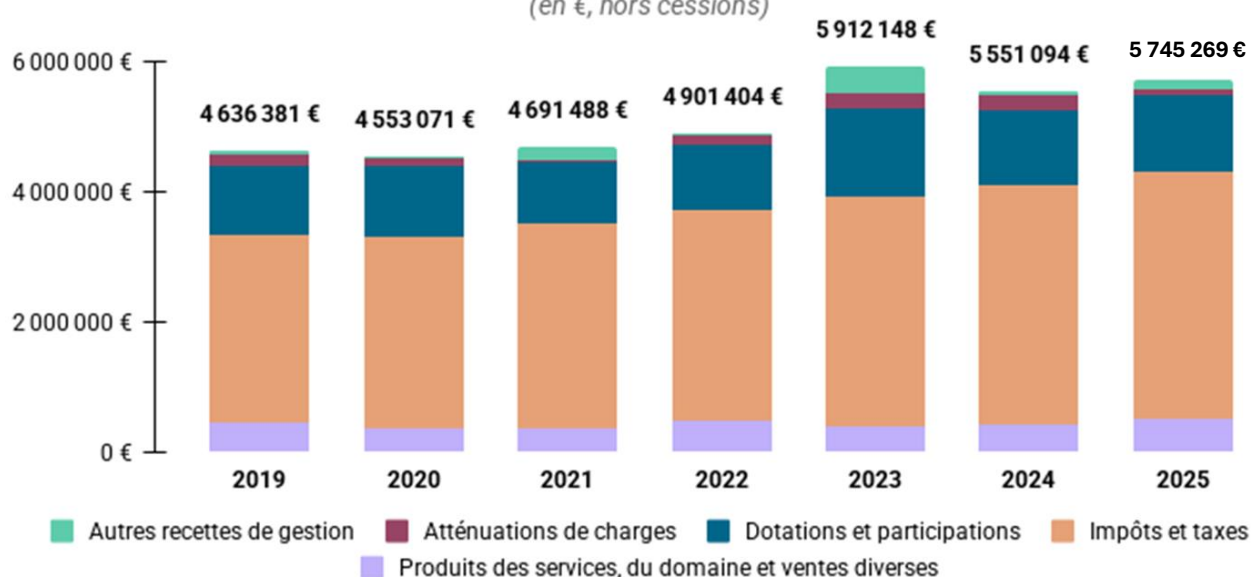
La DGF augmente (+ 2,29 % / an) avec l'abondement de l'État sur les dotations de péréquation, notamment la DSR Bourg-Centre et la DSR Péréquation. La commune a également perçu le filet de sécurité (251 k€) en 2023 et des dotations exceptionnelles (cantine à 1 €) en 2024 et 2025.

Les produits des services ont légèrement augmenté sur la période avec certaines années moins importantes (2020, 2021 et 2023) en partie du fait de la baisse de mise à disposition de personnel.

Plus marginalement, les remboursements sur rémunérations de personnel, ont baissé en 2025 (96 k€ contre 155 k€ en moyenne sur le reste de la période, avec deux exercices à 230 k€ en 2023 et 2024).

Répartition des recettes de fonctionnement

(en €, hors cessions)



Les recettes fiscales

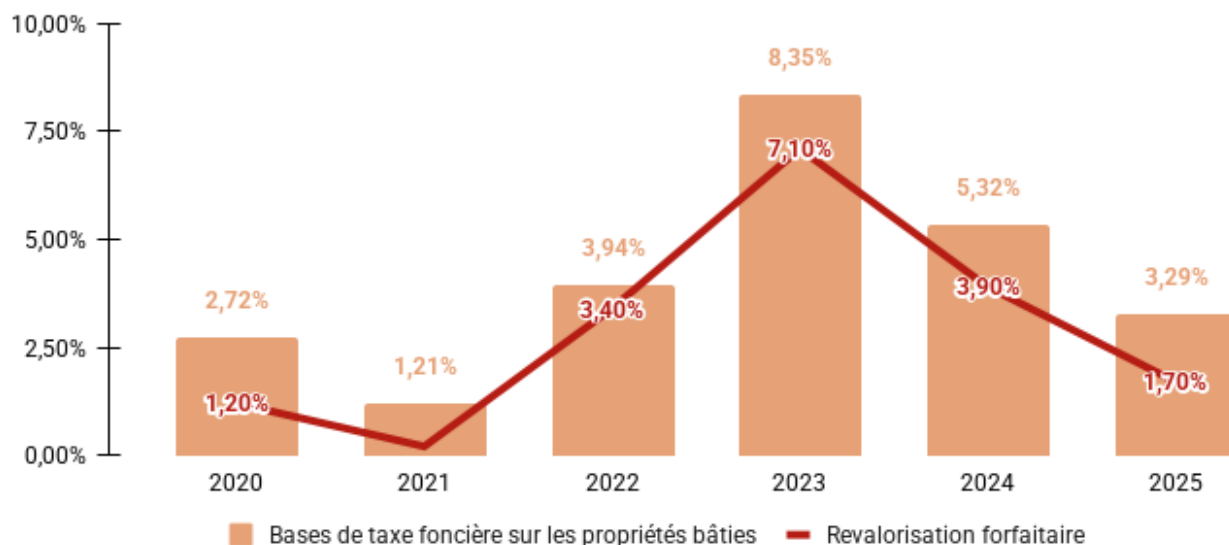
Les contributions directes représentent une part substantielle des recettes du budget de la commune (environ 63 %). Celles-ci augmentent fortement en raison de la dynamique importante des bases de fiscalité locale.

Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté de + 1,19 % / an hors revalorisation forfaitaire (revalorisation des bases votées chaque année par le Parlement).

Les taux d'imposition (TF/ TFNB/ TH) sont restés inchangés depuis 2020.

Evolution annuelle des bases de TFB

(en %)



Des dépenses de fonctionnement en progression, mais qui restent maîtrisées

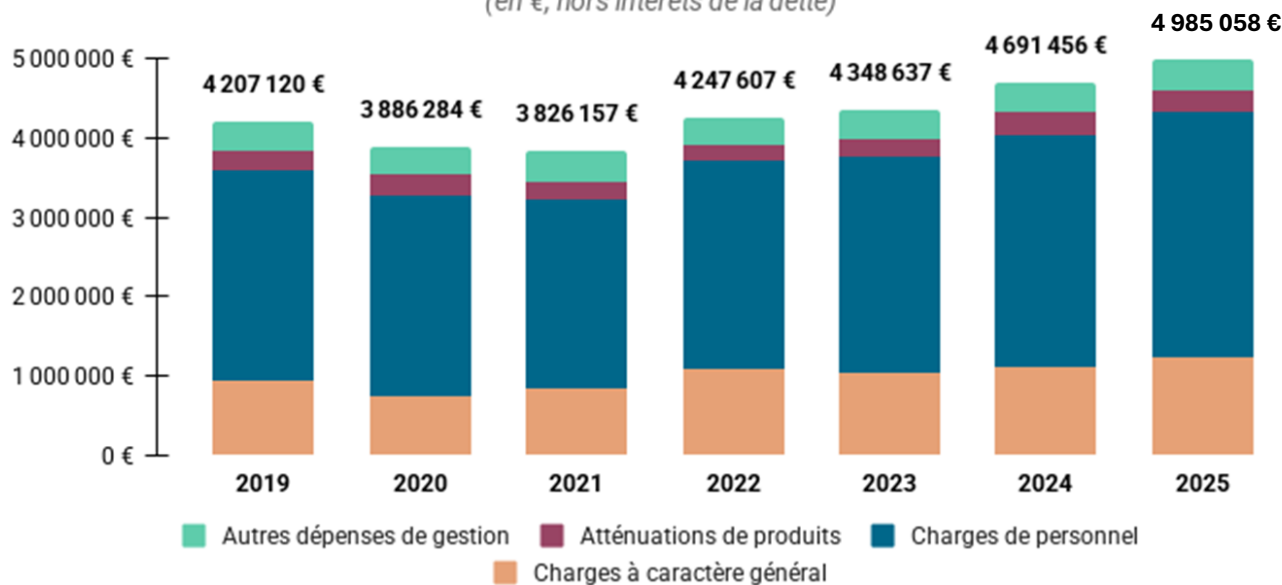
Les charges à caractère général ont connu une très forte augmentation en 2022 (+ 238 k€), notamment due aux dépenses d'alimentation (+ 63 k€), aux consommations énergétiques (+ 132 k€) et aux dépenses d'entretien et réparations (+ 42 k€). Depuis 2022, ce chapitre demeure relativement stable avec une augmentation en 2025 (impact frais sinistre médiathèque).

Les dépenses de personnel sont demeurées stables entre 2019 et 2022. Depuis 2022, les dépenses de personnel ont augmenté de + 5,5 % / an en moyenne notamment du fait des revalorisations successives du point d'indice de la fonction publique et de la hausse des cotisations CNRACL.

Les atténuations de produits ont augmenté sur la période (+ 3,6 % / an) principalement du fait de l'augmentation de l'Attribution de Compensation, qui est désormais à son maximum.

Répartition des dépenses de fonctionnement

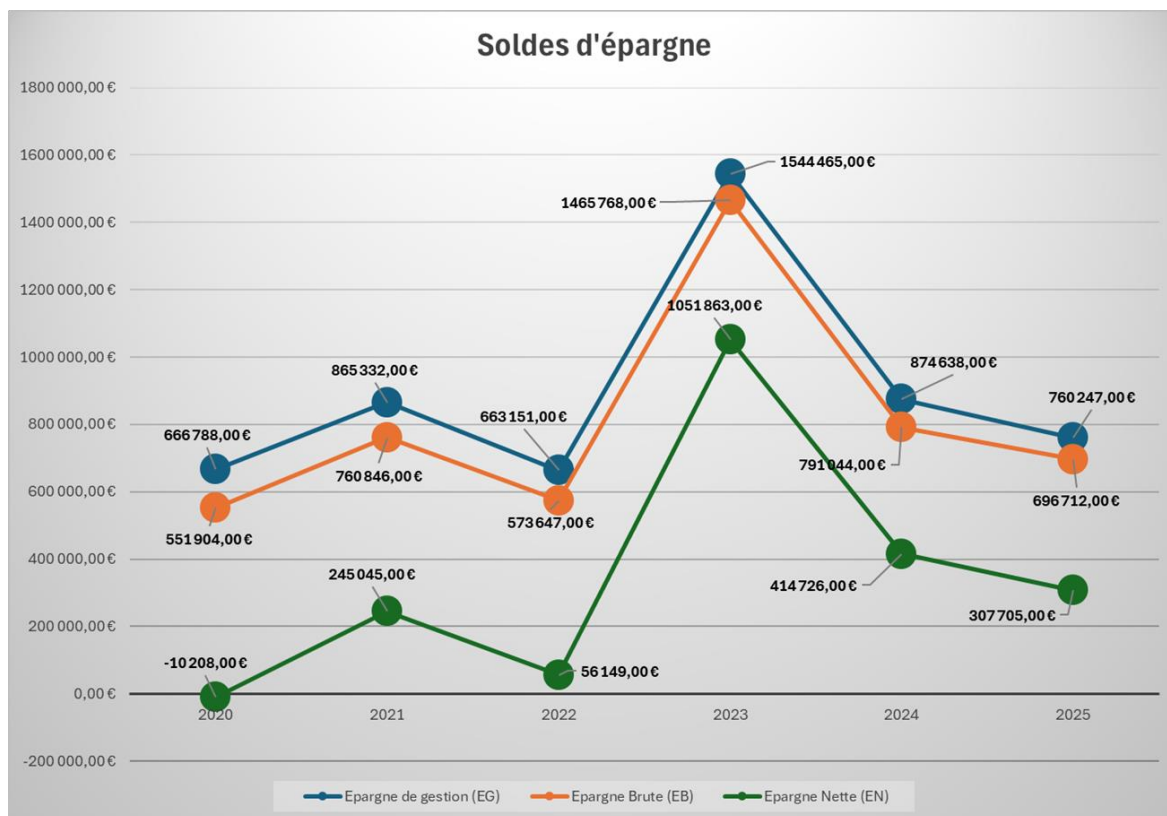
(en €, hors intérêts de la dette)



L'autofinancement brut et net

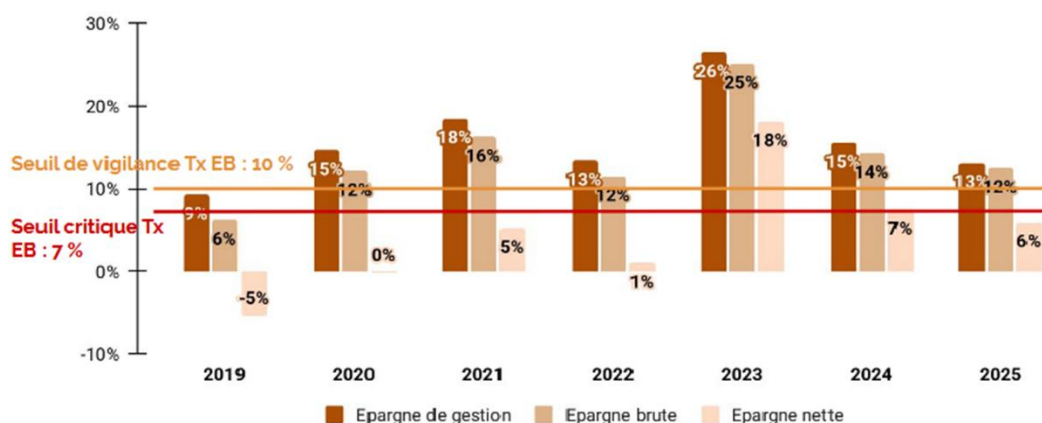
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est donc un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



Taux d'épargne

(Soldes d'épargnes / Recettes de fonctionnement en %)



Les éléments du compte administratif 2025

Voir Annexe 1.

CHARGES FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	REALISE 2024	REALISE 2025	EVOLUTION %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 125 549,00 €	1 237 415,00 €	9,94
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 909 587,00 €	3 078 163,00 €	5,79
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	281 932,00 €	279 148,00 €	-0,99
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	374 276,00 €	377 873,00 €	0,96
66 CHARGES FINANCIERES	68 468,00 €	36 285,00 €	-47,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	111,00 €	7 414,00 €	6 579,28
SOUS TOTAL	4 759 923,00 €	5 016 298,00 €	5,39
PRODUITS FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES	REALISE 2023	REALISE 2024	EVOLUTION %
013 ATTENUATION DE CHARGES	222 945,00 €	96 104,00 €	-56,89
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAIN	413 502,00 €	525 406,00 €	27,06
73 IMPOTS ET TAXES	3 699 664,00 €	3 754 152,00 €	1,47
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 136 553,00 €	1 206 124,00 €	6,12
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	78 135,00 €	144 342,00 €	84,73
76 PRODUITS FINANCIERS	123,00 €	119,00 €	-3,25
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 126,00 €	1 540,00 €	-89,82
	5 566 048,00 €	5 727 787,00 €	2,91

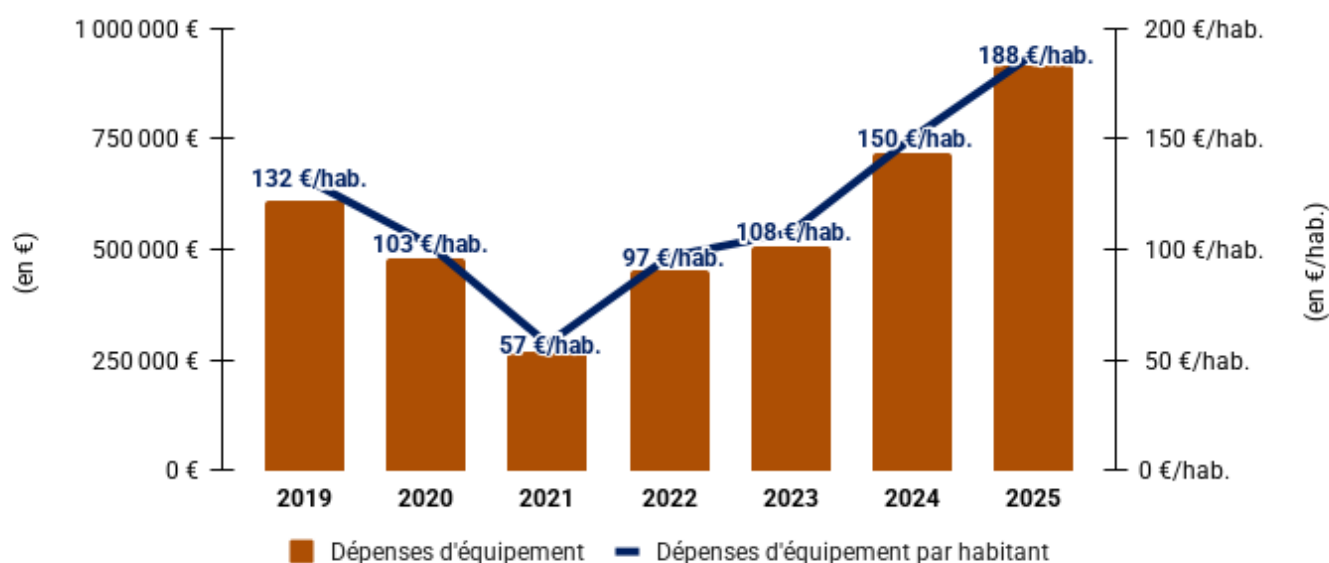
Dynamique des investissements

Depuis 2021, la commune a progressivement dynamisé son investissement.

Sur la période, l'investissement sur la commune a été modéré. Au total, les dépenses d'équipement représentent 4,17 M€ soit une moyenne de 127 € / hab.

En 2025, les dépenses nouvelles se montent à 965.227,00€, auxquelles il faut ajouter 642.448,00€ de Restes à réaliser (RAR).

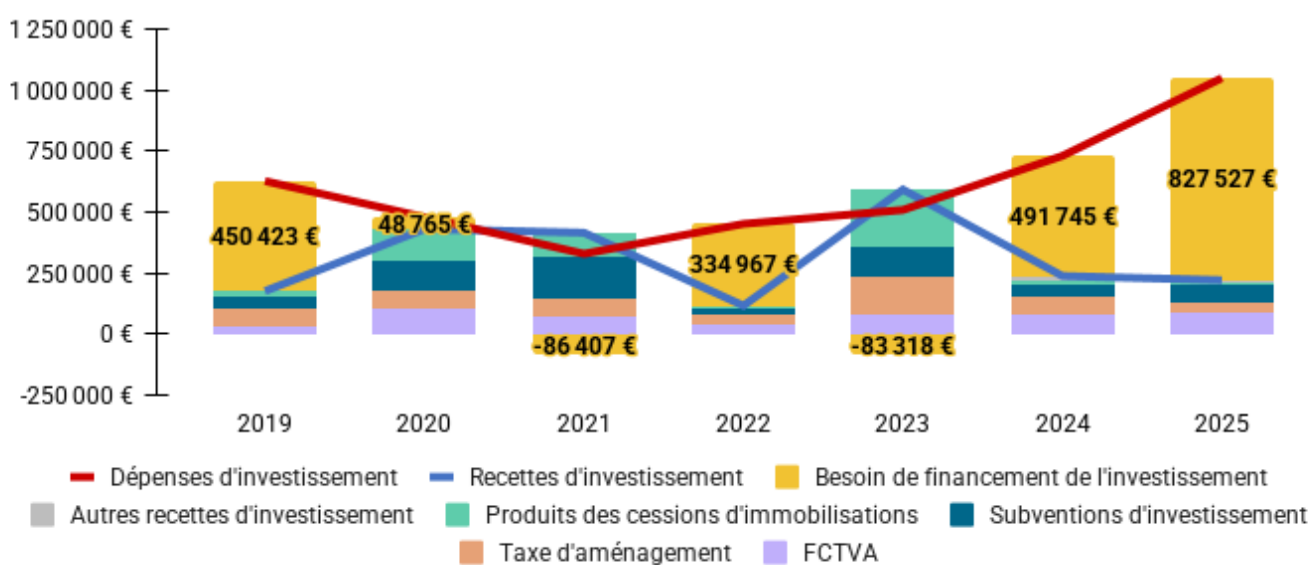
Volume des dépenses d'équipement



Besoin de financement de l'investissement

Besoin de financement de l'investissement

(en €)



Sur les années de plus faible investissement, le besoin de financement de l'investissement a été presque entièrement couvert par les subventions, le FCTVA, la taxe d'aménagement et les produits de cession (504 k€ sur la période).

En 2024 et 2025, l'augmentation des dépenses d'investissement et la faible perception de subventions a généré un besoin de financement plus important de l'ordre de 1,32 M€.

4^{ème} partie : Les orientations budgétaires pour l'année 2026

Cf. Tableaux en annexe

La section de fonctionnement

En matière de fonctionnement, l'objectif est de ne pas augmenter les dépenses significativement (hors dépenses exceptionnelles liées aux travaux de l'école Jean-Jaurès et hors dépenses obligatoires), compte-tenu de la stagnation probable des recettes (faible revalorisation des bases et stagnation des dotations de l'Etat).

Les dépenses de fonctionnement (chapitre 011), hors dépenses exceptionnelles, seraient en diminution : 1.296.500 € (1.406.500 € moins 110.000€ de locations de bâtiments modulaires) en 2026 contre 1.409.500 € en 2025.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) seront une nouvelle fois impactées par l'augmentation de l'assurance statutaire, ainsi que par l'augmentation des cotisations CNRACL (cotisations retraites des fonctionnaires), ce qui conduirait à une augmentation de + 241.600 € en 2026, par rapport à 2025.

Les atténuations de produits et les autres charges de gestion courante devraient être relativement stables.

Les recettes fiscales devraient très légèrement augmenter, et en matière de dotations de l'Etat, l'hypothèse retenue est celle d'une stagnation de la DGF. Néanmoins, les taux d'imposition devraient rester inchangés.

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	BP 2025	PROPOSITION 2026
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 295 000,00 €	1 406 500,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 041 600,00 €	3 283 200,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	300 000,00 €	284 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	406 300,00 €	414 300,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	60 000,00 €	81 843,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00 €	10 000,00 €
SOUS TOTAL	5 202 900,00 €	5 479 843,00 €
RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	BP 2025	PROPOSITION 2026
013 ATTENUATION DE CHARGES	150 000,00 €	75 000,00 €
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAIN	417 000,00 €	472 500,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	3 700 000,00 €	3 757 000,00 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 046 000,00 €	1 157 350,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	15 000,00 €	25 000,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	5 328 000,00 €	5 486 850,00 €

La section d'investissement

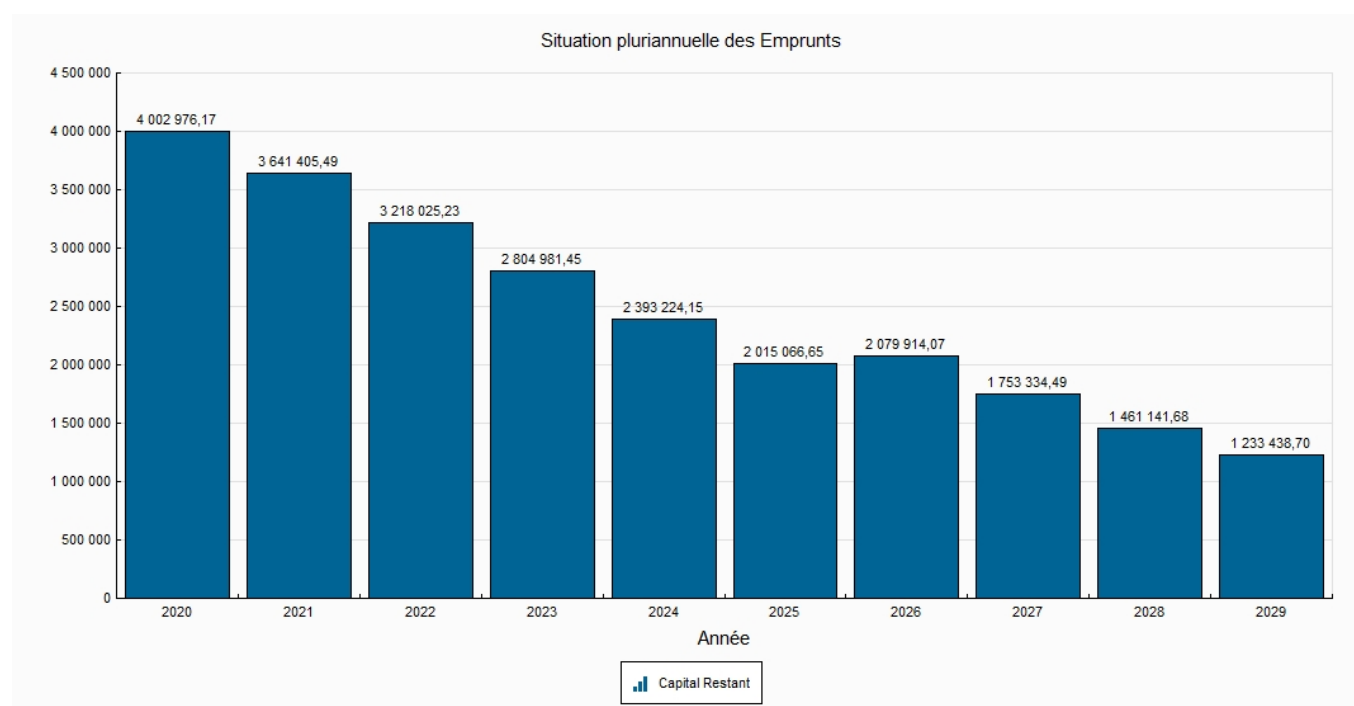
En matière d'investissement, l'année 2026 sera marquée par le démarrage des travaux d'extension et de restructuration de l'école Jean-Jaurès. Une enveloppe importante (275 k€) sera consacrée aux travaux de remplacement de la toiture et du plafond de la médiathèque, suite à l'expertise judiciaire réalisée en 2025.

Les dépenses de matériel quant à elles seront à la baisse, compte-tenu des efforts de renouvellement réalisés les années précédentes.

Du côté des recettes, des subventions importantes, à hauteur de près de 1,5 M€ sont attendues de la part de l'Etat (DSIL/Fonds vert), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Haute-Vienne, afin de financer la phase 1 du projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Jean-Jaurès. Toutefois, à ce stade elles ne peuvent pas être inscrites au budget primitif.

Par conséquent, afin d'équilibrer le budget d'investissement, un prélèvement important sur la section de fonctionnement est envisagé provisoirement, ainsi qu'un emprunt de 1,33 M€, représentant 30% du cout des travaux de la première phase de la restructuration de l'école Jean-Jaurès.

Une dynamique de désendettement



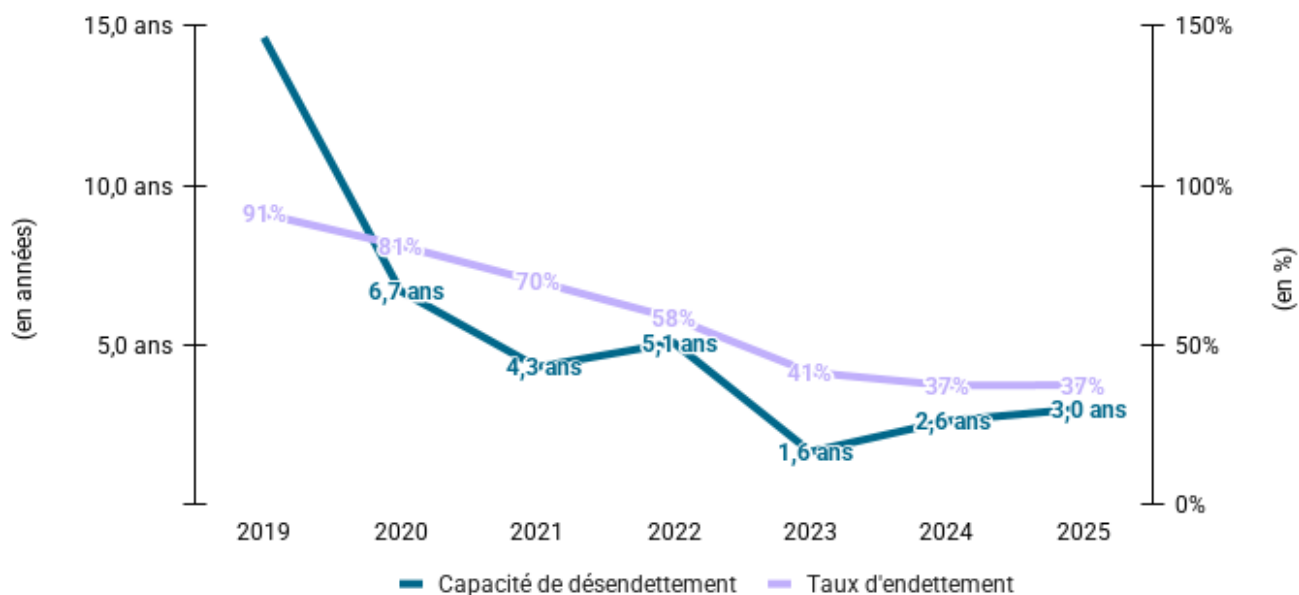
Sur la période étudiée, la commune a eu recours à l'emprunt en 2019, 2020, 2021, 2022, et 2025.

Les emprunts de 2019 à 2022 (170 k€, 350 k€, 100 k€ et 100 k€) ont été souscrits en même temps que d'autres emprunts arrivaient à extinction et ont permis à la commune de "faire rouler sa dette".

La commune a souscrit un emprunt de 450 k€ en 2025 portant l'encours de dette global sur le budget principal à 2,01 M€ fin 2025.

Globalement, la commune a poursuivi une dynamique de désendettement sur la période avec des remboursements d'annuités plus importants que les nouveaux emprunts souscrits.

Indicateurs d'endettement



La dynamique de désendettement sur la période porte le taux d'endettement de la commune 37 %. Cet indicateur permet de mesurer le poids de la dette par rapport à la taille du budget.

La capacité de désendettement, qui mesure la capacité de la commune à rembourser sa dette grâce à son épargne brute, a fluctué selon les années en fonction de l'épargne brute dégagée en fonctionnement.

En 2025, la capacité de désendettement se situe à 2,6 ans soit très largement en-dessous du seuil prudentiel de 12 ans.

ANNEXES :

- 1- Compte Administratif (CA) 2025 provisoire
- 2- Projet de Budget Principal (BP) 2026
- 3- CA 2025 provisoire Revente d'énergie
- 4- Projet de Budget Annexe (BA) Revente d'énergie 2026
- 5- Tableau prévisionnel des investissements Matériels
- 6- Tableau prévisionnel des investissements Travaux (Hors projet Jean-Jaurès)
- 7- Estimation du coût des travaux projet Jean-Jaurès